

DOCUMENTATION TECHNIQUE D'EXPLOITATION

INSTRUCTIONS DE MONTAGE, D'UTILISATION ET DE SÉCURITÉ D'UTILISATION

1. Pare-soleil Store
- 1.2. Store C50 L

NOM DU PRODUIT:

- PARE - SOLEIL
STORE C50 L

MARQUE DU CONSTRUCTEUR DU PRODUIT:

- Nom du constructeur:
SELT Sp. z o. o.
- Siège social du constructeur:
45- 449 Opole, ul. Wschodnia 23A
- Coordonnées:
Tel: +48 77 553 21 00 (secrétariat)
Télécopie: +48 77 553 22 00
- Site Internet:
www.selt.com
- Adresse e-mail:
selt@selt.com

MARQUE DE SÉCURITÉ DE PRODUIT:

Le produit est conforme aux exigences de sécurité CE.

CETTE DOCUMENTATION TECHNIQUE D'EXPLOITATION:

- est valable à partir du: 15 juin 2019.
- s'applique aux versions des produits indiqués ci-dessus.

SOMMAIRE

SOMMAIRE	3
1. Introduction	4
1.1. Consignes de sécurité du produit	4
1.2. Légende des symboles et marques	5
1.3. Termes et définitions	5
1.4. Objet, destination et contenu de la documentation	5
2. Informations techniques sur le produit	7
2.1. Paramètres techniques:	7
2.2. Caractéristiques du produit	8
3. Transport et stockage des marchandises	8
3.1. Complétude et qualité de livraison	9
3.2. Conditions générales de transport et de stockage du produit	9
3.3. Les descriptions qui doivent être obligatoirement mentionnées sur l'emballage du produit	9
4. Installation du produit	9
4.1. Conditions requises pour un assemblage sûr du produit en hauteur	10
4.2. Préparation à l'installation	11
4.3. Recommandations générales pour l'assemblage du produit	11
4.4. Outil de montage	11
4.5. Installation	11
4.5.1. Installation de SUPPORTS, PÂQUET ET TÔLE DE PROTECTION	12
4.6. Actionneur électrique	19
4.6.1. Connexion au réseau électrique	19
4.6.2. Démarrage et réglage	20
4.6.3. Actionneur manuel	20
5. Exploitation du système et sécurité du produit	20
5.1. Exigences générales de santé et de sécurité au travail	20
5.2. Exigences de sécurité liées aux conditions spécifiques et aux lieux d'utilisation du produit	21
5.3. Sécurité d'exploitation	21
5.4. Contrôle d'utilisation du produit en toute sécurité	22
5.5. Utilisation incorrecte du système	22
6. Utilisation et maintenance du produit	23
6.1. Utilisation du produit à des fins prévues	23
6.1. Instructions pour les personnes non-professionnelles	24
6.2. Contrôles techniques, entretien et réparations	24
7. Conditions générales de garantie	25
7.1. Exclusions de la garantie:	26
8. Réclamation / défauts techniques	28
8.1. Réclamations	28
8.2. Défauts techniques	28
9. Démontage / élimination / liquidation du produit	29
10. Marquage et étiquetage CE du produit	30
10.1. Conformité du produit avec la norme CE	30
10.2. Informations accompagnant le marquage CE	30

1. INTRODUCTION

1.1. CONSIGNES DE SECURITE DU PRODUIT

Le produit est fabriqué selon les dernières connaissances techniques dans le domaine de la conception et de la technologie de production et est livré dans un état qui assure la sécurité d'utilisation.

La conception sûre du produit extérieur a été obtenue grâce à:

No	Objet	Base Juridique Européen	Base Juridique Polonaise
1	Stores et stores vénitiens extérieurs. Exigences de performance y compris la sécurité	EN 13659: 2015	PN-EN 13659: 2015
2	Produits de construction (CPR)	Règlement 305/2011 du Parlement européen et du Conseil	Loi du 16.04.2004 sur les produits de construction (J. O. 2004 n° 92 pos. 881) modifiée (J.O.2016.1570; J.O.2015.1165; J.O.2016.542)
3	Exigences de base pour les machines	Directive 2006/42/CE du Parlement européen et du Conseil	Règlement du Ministre de l'Économie du 21 Octobre 2008 J.O. 2008 n° 199 pos.1228 modifié (J.O.2011.124)








La conception sûre du produit intérieur a été obtenue grâce à:

No	Objet	Base Juridique Européen	Base Juridique Polonaise
1	Stores et stores vénitiens intérieurs. Exigences de performance y compris la sécurité	EN 13120: 2009+A1 :2014	EN 13120: 2009+A1 :2014-04
2	Exigences de base pour les machines	Directive 2006/42/CE du Parlement européen et du Conseil	Règlement du Ministre de l'Économie du 21 Octobre 2008 J.O. 2008 n° 199 pos.1228 modifié (J.O.2011.124)
3	Sécurité générale du produit	Directive 2001/95/CE du Parlement européen et du Conseil	J. O. du 12 décembre 2003 n° 229 pos. 2275) modifiée postérieurement

Documents connexes: Déclaration des Performances (produits extérieurs), Déclaration de Conformité (produits avec moteur) et instructions de montage, d'utilisation des moteurs et de commande

1.2. LEGENDE DES SYMBOLES ET MARQUES

Les symboles suivants (pictogrammes) signifient des informations particulièrement importantes sur le risque et la sécurité.

Pictogramme	Signification du pictogramme	Information
	INFORMATION	Veillez lire les instructions d'utilisation avant d'utiliser le produit Le respect des instructions d'utilisation est une condition: - de l'utilisation du produit sans défaillance, réclamations de garanties du fait des défauts. Pour la sécurité des personnes, conservez les instructions.
	INFORMATION	Aucune conséquence néfaste ou dangereuse pour les personnes ou les installations.
	REMARQUE !	La situation susceptible de causer des dommages au produit ou tout autre dommage. Aucuns risques pour l'homme.
	AVERTISSEMENT !	Risque de danger
	DANGER !	Ce symbole indique toutes les informations de sécurité dont le non-respect constitue un risque pour la vie ou la santé des personnes. Risque pour la santé ou la vie. Risque: risque de blessure grave ou de mort. Opération dangereuse pouvant causer des blessures ou endommager le produit.
	AVERTISSEMENT !	Danger pour la santé ou la vie par électrocution.
	ENVIRONNEMENT	Désignation du matériel électrique ou électronique soumis à la collecte aux points de collecte désignés.

1.3. TERMES ET DEFINITIONS

Les termes et définitions utilisés dans la présente documentation signifient:

Produit: Store C50 L

STORE: Pare-soleil extérieur ou intérieur, monté à l'extérieur ou à l'intérieur du bâtiment, au-dessus de l'ouverture ou à l'intérieur de l'ouverture de la fenêtre remplie de verre, dans lequel la remontée et la descente des lamelles en bandes d'aluminium sont effectuées à l'aide d'un mécanisme de commande (manuel à manivelle, électrique avec système d'entraînement relié au produit de commande).

LAMELLES: une partie constitutive du produit en bandes d'aluminium, qui est mise en mouvement à l'aide d'un mécanisme de commande qui assure au produit d'exercer ses fonctions.

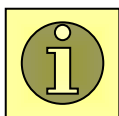
1.4. OBJET, DESTINATION ET CONTENU DE LA DOCUMENTATION

L'objet de cette documentation sont des produits fabriqués par **SELT Sp. z o. o.**

L'instruction d'utilisation et de sécurité d'utilisation ainsi que le manuel de moteur doivent être transmises à l'utilisateur final.



**INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ IMPORTANTES
AVERTISSEMENT - LA PROCÉDURE VISÉE DANS CES INSTRUCTIONS EST PERTINENTE
POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES
CONSERVEZ CES INSTRUCTIONS**



La documentation est valide accompagnée des informations sur le produit spécifique disponibles sur le site internet www.selt.com

La documentation comprend:

- des recommandations importantes pour l'assemblage, l'utilisation et la maintenance du produit,
- des recommandations importantes pour le transport et le stockage,
- instruction d'utilisation et de sécurité d'utilisation du produit

SELT Sp. z o. o. ne sera pas tenue responsable des dommages résultant du non-respect des recommandations contenues dans cette documentation.

En vue d'améliorer le produit, la SELT Sp. z o. o. se réserve le droit d'apporter des modifications qui, tout en maintenant les paramètres techniques essentiels, seront reconnues comme pertinentes pour augmenter la qualité de la manipulation du produit et de la sécurité d'utilisation.

Les droits d'auteur de cette documentation sont détenus par SELT Sp. z o. o. établie à Opole. La documentation ne peut être utilisée, aussi bien en partie que dans l'ensemble, à des fins concurrentielles, ni être mise à la disposition de tiers sans autorisation.

2. INFORMATIONS TECHNIQUES SUR LE PRODUIT

Les spécifications techniques du produit sont disponibles après s'être connecté au site internet www.selt.com

2.1. PARAMETRES TECHNIQUES:

Dimensions maximales:	Largeur	Hauteur	Épaisseur
Actionneur électrique	3000 mm* 2400 mm**	3000 mm* 2400 mm**	
Actionneur manuel (limitation à 9 m ²)	3000 mm* 2400 mm**	3000 mm* 2400 mm**	
Taille des lamelles	49 mm	4,5 mm	0,4 mm
Espacement entre les lames (module)	44 mm		
Largeur des lamelles	20 mm plus étroite que la largeur de l'ensemble du produit		
Guidage par câble			
Actionneur manuel			
Manivelle	Fabriqué en aluminium anodisé, la longueur est égale à 2/3 de la hauteur du système		
Actionneur électrique, moteur aux caractéristiques :			
- tension d'alimentation	230 V/50 Hz		
- puissance	90 à 230 V (selon la taille des stores et le type de moteur)		
- consommation de courant	0,4 à 1,0 A (selon la taille des stores et le type de moteur)		
- degré de protection	IP 44, IP 54 (selon le type de moteur)		
- temps de travail continu	4 minutes à 6 minutes (selon la version du moteur)		
- couple	6 Nm		
- vitesse de rotation	24 ou 26 tours/min (selon la version du moteur)		
- température de fonctionnement	Somfy de -25°C à +70°C, Elero de -20°C à +60°C, Geiger de -10°C à +60°C		
Installation:			
Utilisation	Extérieure*) ou Intérieure **)		
Montage sur site	Montage au plafond ou au mur		

Des données détaillées sur les paramètres des moteurs individuels sont disponibles sur les sites internet des constructeurs de moteurs et sur le site internet:

www.selt.com → NOTRE OFFRE → AUTOMATISATION



Raccordement électrique: câble électrique, longueur minimum 0,5 m

2.2. CARACTERISTIQUES DU PRODUIT

Liste des types de produits - stores:

- Ils sont installés à l'extérieur ou à l'intérieur du bâtiment, actionnés par un actionneur électromécanique connecté à l'appareil de commande.
- Ils sont installés à l'extérieur ou à l'intérieur du bâtiment, actionnés manuellement à l'aide d'un mécanisme à manivelle.

Les caractéristiques spécifiques sont les suivantes:

- Ils sont conçus pour la pose sur des baies de fenêtre.
- Ils limitent l'accès de la lumière du soleil vers l'intérieur.
- Ils augmentent la proportion de la diffusion de la lumière dans la pièce.
- Ils protègent la pièce contre l'échauffement, ce qui contribue à l'amélioration du confort thermique dans les pièces.
- Ils vous permettent de réduire les coûts associés à la climatisation de pièces.
- Ils réduisent la pénétration du bruit à l'intérieur du bâtiment.
- Ils ne dégagent pas de substances toxiques pendant le fonctionnement.
- L'émission de bruit par un produit à entraînement électromécanique (associé au mouvement de pièces en mouvement, produit par un moteur électrique en cours de fonctionnement) n'est pas considérée comme un danger significatif et est une question de confort, le niveau de pression acoustique d'émission est inférieur ou égal à 58 dBA.
- Les moteurs ont un degré de protection IP 44, c'est-à-dire qu'ils ont des protections contre le contact avec des pièces sous tension et en mouvement par les outils et les fils d'un diamètre égal ou supérieur à 1 mm et qu'ils sont protégés contre les éclaboussures d'eau sur le boîtier, quelle que soit leur direction.
- La conception du produit et de l'actionneur permet d'arrêter le store en toute sécurité dans la zone de travail haut-bas et d'y rester suspendu.
- Le mouvement ascendant et descendant se fait manuellement à l'aide d'une manivelle, d'un interrupteur électrique ou d'une télécommande.
- Les protecteurs pour les éléments amovibles ont été conçus et fabriqués de manière à garantir la sécurité des opérateurs, à condition qu'ils soient correctement utilisés.

3. TRANSPORT ET STOCKAGE DES MARCHANDISES

3.1. COMPLETEUDE ET QUALITE DE LIVRAISON

L'entreprise SELT Sp. z o. o. met tout en œuvre pour que les produits soient conformes à la commande. Toutefois, la complétude du produit doit être vérifiée par l'Acheteur et doit avoir lieu au moment de sa réception.

Les non-conformités doivent être immédiatement signalées au chauffeur/ magasinier/ à l'équipe de montage et marquées sur le procès-verbal de réception ou le bordereau de livraison sous peine de forclusion à ce titre.

La vérification de la qualité relative aux défauts apparentes relève de la responsabilité de l'Acheteur et doit avoir lieu au moment de la réception de la marchandise. Les éléments suivants sont considérés comme défauts apparentes: dommages mécaniques, rayures, fissures, etc.

Les non-conformités quantitatives et le remplacement éventuel de pièces présentant des défauts apparentes, SELT Sp. z o. o. s'engage à compléter ou à remplacer dans les meilleurs délais.

3.2. CONDITIONS GENERALES DE TRANSPORT ET DE STOCKAGE DU PRODUIT

Liste:

- Le produit est emballé en usine dans un emballage en carton empêchant tout dommage pendant le stockage, le transport et son transfert sur le lieu de l'assemblage final.
- Pour le transport / stockage, les produits doivent être placés en suivant les flèches indiquées sur l'emballage du produit.
- Le nombre de couches des produits stockés ne devra pas être supérieur à 2 en raison du risque d'écrasement de l'emballage, ce qui pourrait entraîner des dommages permanents du produit.
- Les produits placés sur des moyens de transport doivent être protégés contre le déplacement et les dommages pendant le transport (par exemple, espaceurs, sangles de retenue, etc.).
- Les produits doivent être protégés de la pluie et de la neige pendant le transport.
- Les lieux de stockage doivent être secs, aérés et protégés des effets néfastes des intempéries (soleil, pluie, etc.).
- Si la masse du produit dépasse 25 kg, son transfert sur le lieu de montage final doit être effectué par au moins deux personnes.

3.3. LES DESCRIPTIONS QUI DOIVENT ETRE OBLIGATOIREMENT MENTIONNEES SUR L'EMBALLAGE DU PRODUIT.



Veillez lire attentivement la documentation technique d'exploitation disponible sur le site internet www.selt.com/doc-pl avant d'installer et d'utiliser le produit

4. INSTALLATION DU PRODUIT

Ce chapitre contient les informations générales nécessaires à l'installation du produit.

Une installation correcte est une condition préalable pour le fonctionnement normal du produit. SELT recommande le recours à des équipes de montage spécialisées qui garantissent à l'Acheteur le montage correct.

Exigences générales pour l'installation en toute sécurité

- Observez les règles générales de l'art en matière de construction.
- Respectez les consignes de sécurité et de santé au travail, en particulier en ce qui concerne la sécurité au travail avec les équipements électriques et les travaux en hauteur.
- Le produit doit être fixé de manière mécanique (les mousses, les adhésifs ou les matériaux similaires ne sont pas autorisés comme matériaux de fixation).
- Le produit doit être fixé aux éléments stables du bâtiment (murs, linteaux, structure en acier, structure en aluminium, menuiserie de fenêtre).
- La base à laquelle seront fixés les supports muraux - de plafond du produit devra être une structure sûre (béton, brique, etc.),
- Ne fixez pas le produit sur des éléments qui ne n'offrent pas une capacité portante adéquate.
- L'assemblage doit être réalisé sur des murs secs, uniformes, de résistance appropriée, réalisés conformément aux règles générales de l'art en matière de construction.
- Dans le cas de structures métalliques liées entre elles conformément aux règles applicables en matière d'assemblage des métaux, l'assemblage doit être réalisé avec des matériaux d'épaisseur de paroi appropriée.
- Avant de procéder à l'installation, éloignez tous les éléments inutiles de la zone de montage.
- Avant de procéder à l'installation, tous les mécanismes inutiles pour le fonctionnement de l'actionneur doivent être immobilisés.

Tableau d'information

Le constructeur autorise l'assemblage du produit dans les types de substrat suivants (couche porteuse du mur):

- béton non armé ou armé de classe mini C20/25 non fissuré,
- béton idem avec une couche d'isolation thermique jusqu'à 25 cm d'épaisseur,
- mur de minimum 24 cm en brique pleine Mz format NF de résistance minimum 20 MPa et de densité $>1,8 \text{ kg/dm}^3$ avec mortier M2,5 à M9,
- mur de minimum 24 cm en blocs silico-calcaires de résistance minimum 10 MPa et de densité $>2 \text{ kg/dm}^3$ avec mortier M2,5 à M9
- mur de minimum 17,5 cm en blocs silico-calcaires creux de résistance minimum 20 MPa et de densité $>1,4 \text{ kg/dm}^3$ avec mortier M2,5 à M9
- poutres murales en bois /poutrelles en bois de classe minimum C24 sans fissures d'une épaisseur minimum 100 mm
- chevrons en bois de classe minimum C24 sans fissures d'une épaisseur minimum 70 mm
- murs en blocs silico-calcaires (pleins ou perforés) avec une couche d'isolation thermique - consultation nécessaire avec un concepteur agréé,
- murs en brique pleine avec une couche d'isolation thermique - consultation nécessaire avec un concepteur agréé,
- mur en parpaings creux céramiques sans isolation ou avec une couche d'isolation thermique - consultation nécessaire avec un concepteur agréé
- blocs en béton cellulaire - substrat non recommandé.

La liste des substrats ci-dessus est considéré comme n'ayant qu'une valeur indicative. Chaque évaluation de l'adéquation du substrat dépend de l'emplacement et de la taille spécifiques du produit et doit être sélectionnée par un concepteur agréé

4.1. CONDITIONS REQUISES POUR UN ASSEMBLAGE SUR DU PRODUIT EN HAUTEUR



L'assemblage du produit, associé à la nécessité d'effectuer des travaux en hauteur, consiste à effectuer des travaux particulièrement dangereux, car il crée un risque particulièrement élevé pour la sécurité et la santé des personnes, en particulier une chute de hauteur.

L'Acheteur est tenu d'effectuer le processus de montage conformément aux réglementations en matière de santé et de sécurité en vigueur dans le pays concerné. L'obligation de veiller à l'élaboration d'un plan de sécurité et de protection de la santé lors du montage relève de la responsabilité de l'Acheteur.

Lors du montage, l'Acheteur doit se conformer aux règles de santé et de sécurité relatives aux travaux en hauteur, notamment:

- Une supervision directe de leur exécution par des personnes désignées à cette fin (par exemple, directeur des travaux, chef d'équipe).
- Les mesures de sécurité appropriées, en premier lieu l'équipement de protection contre les chutes de hauteur.

- Instruction détaillée des employés travaillant en hauteur.
- Nécessité d'utilisation: échelles avec certificats de qualité et de sécurité appropriés, échafaudages, boucles de fermeture, paliers suffisamment résistants à la charge prévue.

Les travaux en hauteur qui nécessitent des mesures de protection individuelle contre les chutes de hauteur doivent être effectués par au moins 2 personnes.

4.2. PREPARATION A L'INSTALLATION

- Déballez le produit et vérifiez si tous les éléments nécessaires pour son assemblage sont présents.
- Avant de procéder au montage, vérifiez les dimensions de la baie de fenêtre par rapport aux spécifications du produit sur l'emballage.
- Avant l'installation, assurez-vous que le substrat a une capacité portante suffisante pour permettre l'installation et le fonctionnement en toute sécurité.



Remarque! Les chevilles, vis ou boulons pour fixer le produit à la structure dépendent du type de substrat, et par conséquent ne sont pas inclus dans le produit et leur achat appartient à l'acheteur ou au monteur.

4.3. RECOMMANDATIONS GENERALES POUR L'ASSEMBLAGE DU PRODUIT

- Les fixations des protecteurs/ supports à la structure sont réalisées à l'aide de chevilles et de vis (non joints à la livraison du produit).
- Dans le cas d'un linteau en béton armé ou en brique pleine, pour l'installation sont utilisées les chevilles aux dimensions adaptées à la capacité portante de l'élément sur lequel elles doivent être montées.
- Dans le cas de parois en matériaux creux, des systèmes de montage adaptés à ce type de matériau sont utilisés pour l'assemblage.
- L'axe longitudinal du rail principal du produit doit être mis à niveau, sinon le produit sera remonté de manière incorrecte.
- Le produit doit être protégé des salissures (par exemple, du mortier pour maçonnerie, de la mousse de montage, du silicone) qui peuvent entraîner sa détérioration.
- L'utilisation pour l'assemblage de substances chimiques contenant des composants bitumineux ou autres interagissent avec des éléments du produit est inadmissible.



Une installation incorrecte peut entraîner des situations dangereuses pour l'utilisateur.

4.4. OUTIL DE MONTAGE

Liste des outils de montage:

- forets pour métal et béton,
- perceuse à percussion,
- escabeau/échafaudage,
- tournevis,
- marteau,
- double-mètre,
- crayon/marqueur,
- niveau,
- clés Allen,
- outil de coupe.

4.5. INSTALLATION

Les instructions de montage, d'utilisation et de sécurité d'utilisation est disponible après s'être connecté au site internet www.selt.com



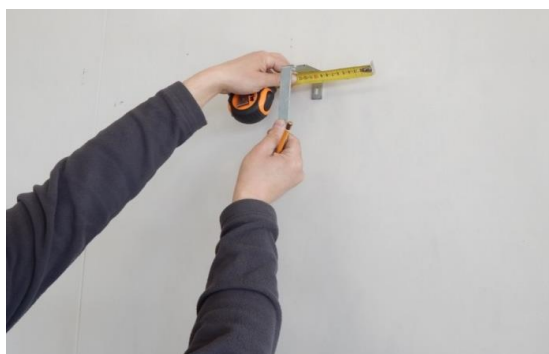
En cas de transport incorrect du produit (verticalement), les mécanismes d'enroulement peuvent se déplacer dans le rail principal. Par conséquent, avant de procéder à l'installation, vérifiez la position des mécanismes internes.

4.5.1. INSTALLATION DE SUPPORTS, PÂQUET ET TÔLE DE PROTECTION



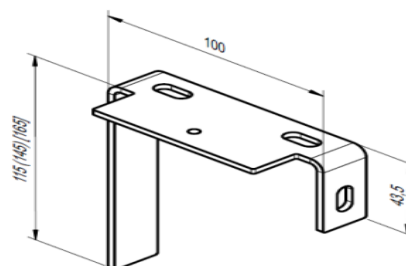
1. Avant d'installer les stores, mesurez et marquez l'emplacement des supports de montage principaux de la tôle de protection de manière à ce qu'ils ne puissent gêner les mécanismes d'enroulement et le moteur (fig.1).

Fig. 1



2. Mesurer et marquer sur la base de montage le lieu d'installation du support principal de la tôle de protection (fig.2)

Fig. 2



3. Visser le support principale sur la base de montage (fig.3)

Fig. 3



4. Mesurez et marquez le lieu d'installation du deuxième support principal (fig. 4 et 5)

Fig. 4

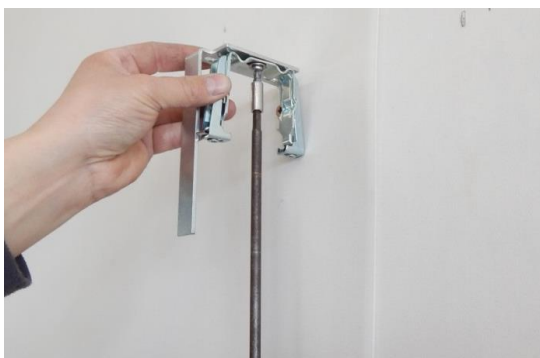


Fig. 5



5. Visser le deuxième support principal à l'endroit marqué

Fig. 6



6. Montez les supports élastiques sur les supports principaux de manière à ce qu'ils restent dans un axe et dans l'axe du support.

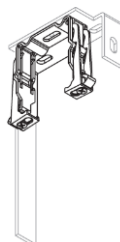


Fig. 7



6. Connectez le câble d'assemblage au paquet, puis, pour faciliter l'assemblage, desserrez le paquet d'environ 30 cm.

7. Montez les stores sur les supports elastics ouverts, en vous souvenant de la position correcte, l'autocollant sur le rail principal doit faire face à la fenêtre. Sinon le store s'ouvrira dans le sens inverse

Fig. 8



7. Fermez le loquet du suport elastique (fig. 9) et serrez la vis. (fig. 10)

Fig. 9



Fig. 10



8. Fixez le support standard au rail principal (fig. 11 et 12)

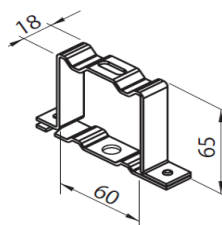


Fig. 11



Fig. 12

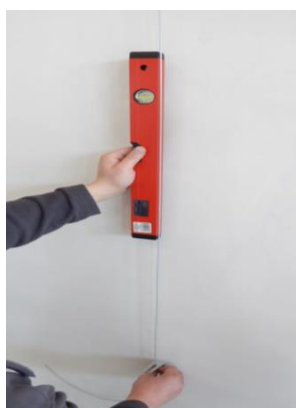


9. Faites passer le câble dans le trou du support (fig.13), puis à travers les trous des lamelles (fig. 14)

Fig. 13



Fig. 14



12. Utilisez le niveau à bulle pour régler le guide vertical (fig. 15) et marquez le lieu d'installation du support d'angle avec un crayon -fig. 16

Fig. 15

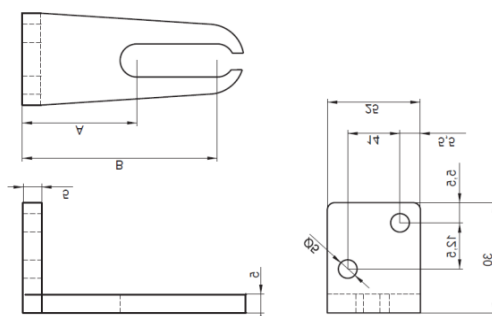


Fig. 16



13. Vissez le support d'angle à la base

Fig. 17



14. Répétez le montage de la même manière pour le deuxième guidage câble.

15. Fixez le tendeur de façade

Fig. 18



16. Faites passer le câble à travers le tendeur (fig. 19), puis verrouillez-le en serrant le boulon conique. N'oubliez pas de laisser un léger jeu dans le câble nécessaire au bon fonctionnement du tendeur (fig.20)

Fig. 19

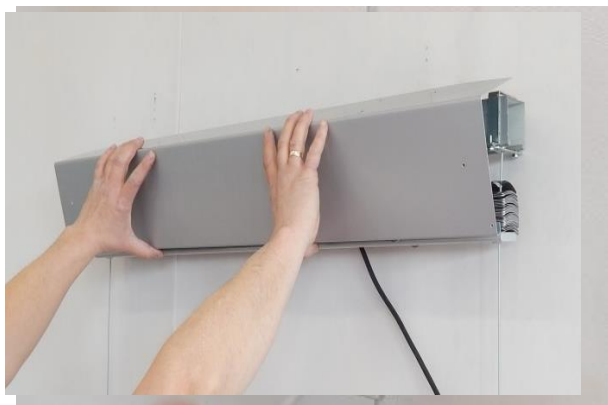


Fig. 20



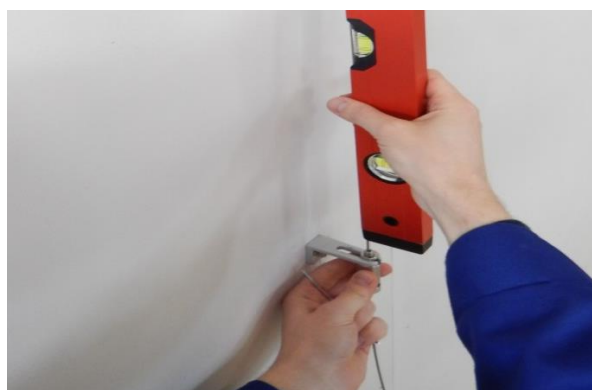
17. Après avoir bloqué le câble dans le tendeur, desserrer le boulon bloquant la partie mobile du tendeur (fig. 21). Dévissez la vis conique jusqu'à ce que la partie mobile du tendeur glisse hors de la partie fixe et laissez-la là.

Fig. 21



18. Utilisez le niveau à bulle pour transférer et marquer le lieu d'assemblage de la deuxième support angulaire, puis répétez les étapes d'assemblage comme pour le premier support (fig. 22)

Fig. 22



19. Après avoir terminé toutes les activités d'assemblage liées à l'installation des guides-câbles, vérifiez leur verticalité. En cas d'écart par rapport à la verticale, corriger la position du câble en positionnant correctement le tendeur dans le support d'angle.

Fig. 23

20. Après avoir terminé les étapes liées à l'assemblage et au réglage des guides-câbles, nous pouvons procéder à l'assemblage des tôles de couverture. Démarrez

l'assemblage en fixant la plaque avant. Placez la la tôle sur les supports principaux (fig. 23)

Fig. 23

21. Visser la tôle avec des vis à l'aide d'un avec une rallonge (fig. 24).



Fig. 24

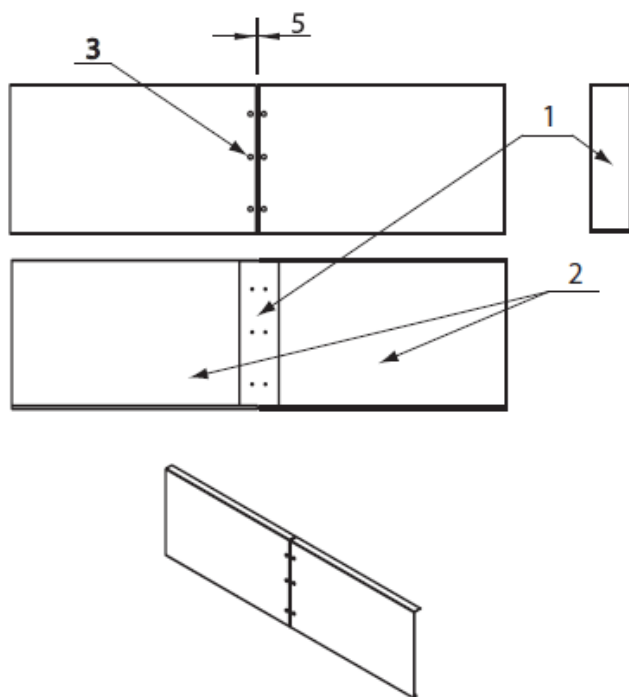
22. Ensuite, mettez et vissez ou rivetez les caches latéraux. (fig. 25 et 26)



Fig. 25



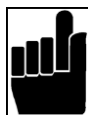
Fig. 26



Connexion des tôles de fermeture :

Le connecteur -1- doit être fixé aux tôles de fermeture -2- avec un rivet -3- Placez la deuxième tôles de fermeture sur la partie saillante du connecteur en gardant l'espace d'expansion de 5 mm. La longueur maximale de tôles de fermeture en une seule partie est de 4 m. Au-dessus de 4 m, il est nécessaire d'utiliser un connecteur.

Après avoir installé les tôles de fermeture, nous pouvons procéder aux activités liées à la vérification du bon fonctionnement du système. Vérifier que le store se déplie, s'ouvre et se ferme correctement sans se coincer et régler les positions finales conformément au manuel du moteur.



1. Vérifiez que les supports sont solidement fixés - leur séparation peut constituer une menace pour les personnes.
2. Ne tirez pas sur les câbles de guidage car cela pourrait les casser ou endommager le montage des supports supérieures

4.6. ACTIONNEUR ELECTRIQUE

4.6.1. CONNEXION AU RESEAU ELECTRIQUE

Après avoir fixé le produit, il est nécessaire de procéder à un raccordement de l'actionneur et du système de commande aux installations précédemment préparées: d'alimentation électrique et de commande. Le raccordement à l'installation d'alimentation électrique doit se faire sur la base du schéma électrique individuel précédemment développé, incluant les principes de protection contre l'électrocution. Le raccordement doit être effectué par un électricien disposant d'une licence d'électricien.

Le branchement électrique et le réglage des moteurs doivent être effectués conformément aux instructions du constructeur des moteurs.

Les instructions sont jointes au produit et sont également disponibles sur les sites des constructeurs de moteurs ainsi que sur le site:

www.selt.com → NOTRE OFFRE → AUTOMATISATION

Conditions environnementales à risque accru:

Sont pris en compte les environnements à risque tels que: salles de bains et douches, cuisines, garages, sous-sols, saunas, espaces pour animaux domestiques, salles d'opération des hôpitaux, salles d'hydrophore, salles des échangeurs thermiques, espaces limités par des surfaces conductrices, terrains de camping, espaces ouverts, etc.

Utilisez des dispositifs automatiques pour couper l'alimentation du produit endommagé dans les locaux et espaces exposés à des risques élevés, par exemple les disjoncteurs différentiels. Sont recommandés pour les utiliser dans les salles de bains, cuisines, garages et sous-sols. Doivent être utilisés dans les piscines et douches, les saunas, les chantiers de construction, pour l'alimentation des appareils en plein air, les exploitations agricoles et horticoles, les campings et véhicules de loisirs, ainsi que dans les locaux présentant des risques d'incendie.

4.6.2. DEMARRAGE ET REGLAGE

- Les positions extrêmes (mouvement du store haut - bas) sont protégées par des interrupteurs de fin de course qui doivent être ajustés pendant le montage.
- Un réglage des interrupteurs de fin de course doit être effectué conformément au manuel d'installation et d'utilisation du moteur.
- Avant la mise en service du produit, les mesures électriques doivent être effectuées.
- Ne pas démarrer le moteur sans vérifier la fixation correcte du système.

Lors de l'actionnement du produit, une attention particulière doit être accordée à:

- Descente et remontée du protecteur,
- Au bon fonctionnement des interrupteurs de fin de course.



Un branchement incorrect du moteur peut endommager le produit ou entraîner un danger.



Le moteur dispose d'un disjoncteur thermique qui permet de désactiver le moteur après environ 4 minutes de fonctionnement continu pour une protection contre la surchauffe. Après la mise hors tension par la protection thermique, attendez suffisamment de temps en fonction du type de moteur et de la température ambiante (environ 16 minutes) pour pouvoir le redémarrer.

4.6.3. ACTIONNEUR MANUEL

- La remontée, la descente et le réglage de l'angle des lamelles du produit sont effectués à l'aide d'une manivelle.
- Ne forcez pas trop après avoir atteint la position finale du produit.
- La manivelle doit être protégée par une poignée de la manivelle.

5. EXPLOITATION DU SYSTEME ET SECURITE DU PRODUIT



Le produit ne peut être utilisé que dans les cas où aucune défaillance n'est présente.

5.1. EXIGENCES GENERALES DE SANTE ET DE SECURITE AU TRAVAIL

- Afin d'assurer le bon fonctionnement du produit, SELT interdit toute modification structurelle, le non-respect de la condition ci-dessus dégage le fabricant de la responsabilité du produit et le destinataire perd la garantie.
- Lors du transport, du montage et du démontage, ainsi que lors de l'utilisation, de l'entretien et de la maintenance du produit, les réglementations en matière de santé et de sécurité ainsi que les réglementations de protection de l'environnement doivent être observées.
- Le produit doit être entretenu et réparé uniquement par des personnes formées et possédant les qualifications requises.
- L'acheteur du produit doit s'assurer que les personnes chargées des activités liées à son utilisation, son hygiène et son entretien quotidien sont familiarisés avec les instructions d'utilisation et respectent scrupuleusement toutes les consignes.
- Il est inadmissible de nettoyer le produit d'une manière autre que celle décrite dans la section « Contrôles techniques, entretien et réparations ».
- Toutes les opérations doivent être effectuées avec la diligence requise, en tenant compte des exigences de sécurité.

- Les opérations d'entretien et de réparation du produit ne doivent être effectuées que lorsque le produit est déconnecté électriquement.
- Observez les marquages sur le produit (par exemple, les pictogrammes, les flèches indiquant le sens du mouvement).
- Il est nécessaire de veiller à ce que les marquages ne soient pas recouverts d'une couche de peinture ou endommagés de manière à les rendre illisibles.
- Vous ne pouvez pas modifier la conception électrique ou la configuration des accessoires sans consulter le fabricant ou un représentant autorisé.
- L'interrupteur doit être monté à une hauteur conforme aux réglementations nationales relatives aux personnes handicapées, de préférence à une altitude inférieure à 130 cm.

5.2. EXIGENCES DE SECURITE LIEES AUX CONDITIONS SPECIFIQUES ET AUX LIEUX D'UTILISATION DU PRODUIT.

Des exigences de sécurité spécifiques s'appliquent aux enfants âgés de moins de 42 mois. Des exigences d'utilisation spécifiques s'appliquent à tous les endroits où les enfants en bas âge ont accès ou où ils peuvent séjourner. Des exigences d'utilisation spécifiques s'appliquent également dans tous les lieux où séjournent les personnes handicapées.



Avant d'utiliser le produit, il appartient à l'Acheteur de procéder à une évaluation individuelle des risques liés à son utilisation, en veillant particulièrement à la sécurité des enfants et des personnes handicapées.

Lors de la détermination des exigences opérationnelles du produit, il est important de prendre en compte les conditions d'utilisation raisonnablement prévisibles et les dangers potentiels.



Ne laissez pas les enfants jouer avec les dispositifs de commande du store extérieur.
Conservez la télécommande hors de portée des enfants.



Inspectez fréquemment l'installation pour détecter toute trace d'usure ou de détérioration des câbles.
Ne pas utiliser si une réparation est nécessaire.

5.3. SECURITE D'EXPLOITATION

Recommandations et actions:

- Le produit peut être utilisé en toute sécurité à condition de suivre les recommandations contenues dans la documentation.
- Avant de commencer tout travail lié à l'entretien ou à l'hygiène du produit, celui-ci doit être déconnecté du système électrique,
- Débranchez le produit de l'alimentation électrique avant de procéder à des travaux effectués sur la façade du bâtiment et non liés à l'entretien et à l'hygiène du produit.
- Tous les travaux liés aux contrôles techniques et à la réparation du produit doivent être effectués par une personne dûment formée et possédant les qualifications requises.
- Faites attention à tout signe d'usure ou de dommage au câblage électrique,
- Si vous remarquez des signes d'usure ou d'endommagement des câbles électriques, n'utilisez pas le produit et signalez immédiatement le défaut au fournisseur.
- Conservez les télécommandes hors de portée des enfants,
- L'entrée et le séjour dans la zone de fonctionnement du système haut-bas ne devrait avoir lieu que lorsqu'il est complètement ouvert et arrêté,
- Lors de la descente du store du produit prêtez une attention particulière si aucun objet ou aucune personne ne se trouvent dans la zone de travail du produit (dans l'espace entre les rails de guidage et la poutre avant),
- Il est interdit d'utiliser un produit inopérant ou incomplet (par exemple sans interrupteur, tendeurs, etc.), l'utilisation d'un tel produit peut l'endommager, constituer une menace pour la santé et la vie de l'utilisateur et peut annuler la garantie,
- Il est interdit d'utiliser un produit non conforme aux exigences de choc électrique et de sécurité incendie,
- Il est interdit d'effectuer des réparations de fortune,

- il est interdit de dépasser les paramètres de fonctionnement du produit spécifiés dans la documentation technique et opérationnelle,
- Il est interdit d'utiliser le produit et l'installation électrique sans contrôles et mesures valides et requis,
- Il est interdit de retirer les capots du système d'entraînement et du moteur électrique,
- Il est interdit d'utiliser un produit techniquement défectueux,
- Aucun objet pointu ou partie saillante ne doit être conservé à proximité des couvercles, qui pourraient s'accrocher à la barre inférieure ou aux lamelles et les détruire,
- Le temps de fonctionnement du moteur électrique est strictement défini et ne peut excéder 4 minutes, soit 20% du cycle, les 80% restants du cycle, soit 16 minutes - c'est le temps de refroidissement obligatoire du moteur, le dépassement du temps de fonctionnement spécifié du moteur peut entraîner son endommagement permanent,
- Évitez tout contact du store avec des objets chauds (par exemple, thermoplongeurs, fours, fers à repasser, etc.)

AVERTISSEMENT !

N'utilisez pas le produit en cas de fortes rafales de vent, de chutes de neige, de pluie verglaçante, car il pourrait être détruit ou endommagé ou pourrait mettre en danger les personnes se trouvant à proximité (s'applique aux produits montés à l'extérieur du bâtiment).

LE DÉMARRAGE DANS DES CONDITIONS DE GEL PEUT ENTRAÎNER DES DOMMAGES AU PRODUIT

En cas d'irrégularités dans le fonctionnement du produit, le fournisseur du produit doit être immédiatement informé. Utiliser un produit endommagé et tenter de le réparer vous-même constitue une menace pour la santé et la vie et peut annuler la garantie.

5.4. CONTROLE D'UTILISATION DU PRODUIT EN TOUTE SECURITE

L'Acheteur doit:

- a si l'utilisation du produit en toute sécurité dépend des conditions d'assemblage, soumettre le produit:
 - à un contrôle initial (après son installation et avant sa première mise en service),
 - à un contrôle après avoir été installé ailleurs.
- b veiller à ce que le produit exposé à des conditions provoquant la détérioration de son état technique et susceptibles d'entraîner des situations dangereuses, soit soumis:
 - aux contrôles périodiques ainsi qu'aux essais,
 - à une inspection spéciale en cas d'altération de la sécurité associée au produit, et qui est une conséquence:
 - des travaux de modification,
 - des phénomènes naturels,
 - du temps d'arrêt prolongé,
 - des dommages dangereux et accidents au travail.

Les inspections susmentionnées peuvent être effectuées par des groupes de montage spécialisés possédant les qualifications appropriées.

5.5.UTILISATION INCORRECTE DU SYSTÈME

Fonctionnement du système- Opérations interdites

- Ne tirez pas avec force les lamelles vers le haut! Cela peut endommager le système!
- En cas de panne, il est recommandé de cesser toute utilisation ultérieure du système.
- Signalez le défaut au fournisseur / installateur du système.
- Cessez d'utiliser le produit en cas de signes d'usure ou d'endommagement des fils électriques et signalez immédiatement toute objection au fournisseur direct.
- Ne pas séjourner dans l'espace de travail du store lors du fonctionnement du système.
- N'utilisez pas un système inopérant ou incomplet. L'utilisation d'un tel produit peut l'endommager et constituer une menace pour la santé et la vie de l'utilisateur et peut annuler la garantie.
- Il est interdit d'utiliser un produit non conforme aux exigences de choc électrique et de sécurité incendie.
- Il est interdit de dépasser les paramètres de fonctionnement du produit spécifiés dans la documentation technique et opérationnelle.

- Il est interdit de stocker des objets tranchants ou des éléments saillants à proximité du système, qui pourraient s'accrocher à la poutre inférieure ou aux lamelles et les rayer.

Personnel d'exploitation

- Ne laissez pas les enfants jouer avec des éléments utilisés pour faire fonctionner le système, par exemple avec une télécommande ou un interrupteur.
- Gardez la télécommande hors de portée des enfants.

Espace de travail du store: risque d'écrasement, de cisaillement et d'entraînement

Ne touchez pas aux éléments mobiles du roulement ou du dépliage du store. Cela peut provoquer un écrasement, une coupure, un entraînement, un coincement entre, par exemple, des lamelles et d'autres éléments structurels du système.

Il ne doit y avoir aucun obstacle dans le fonctionnement du volet qui pourrait interférer avec son fonctionnement ou l'endommager.

En cas de collision des lamelles avec un obstacle, le rideau doit d'abord être légèrement plié, puis retirer l'obstacle. Ne pas séjourner dans l'espace de rotation des lames pendant leur fonctionnement.

Les produits à commande automatique peuvent se mettre en marche automatiquement. Assurez-vous qu'aucune situation dangereuse ne se produira.

6 UTILISATION ET MAINTENANCE DU PRODUIT

6.1. UTILISATION DU PRODUIT A DES FINS PREVUES

Le système doit être utilisé à des fins prévues précisées par le constructeur. Si le système est utilisé et modifié d'une manière autre que celle décrite dans cette documentation, le constructeur du système aura des raisons de ne pas accepter les réclamations de garantie.

Les stores vénitiens fabriqués par SELT Sp. z o.o. ne nécessitent pas d'entretien particulier. L'utilisation du produit conformément aux recommandations du constructeur assure à l'utilisateur de nombreuses années d'utilisation du système sans défaillance.

Si le produit est utilisé d'une manière différente de celle décrite dans cette documentation ou modifié sans l'autorisation de Selt Sp. z o.o. c'est-à-dire qu'il n'est pas utilisé correctement.

Il est inacceptable d'apporter des modifications arbitraires affectant la sécurité de l'exploitation du produit.

Une utilisation correcte du produit concerne les cas suivants:

- Utilisation normale ou prévisible excluant, par exemple, le risque pris par l'utilisateur sciemment ou volontairement,
- Application des valeurs admissibles des performances,
- Respect des recommandations d'exploitation,
- Réalisation des contrôles techniques et d'entretiens périodiques du produit,
- Respect des exigences énoncées dans la section "contrôle d'utilisation du produit en toute sécurité",
- Données contenues dans la section « spécifications techniques ».

En cas d'utilisation incorrecte:



- Le produit peut mettre en danger les personnes manœuvrant le système,
- Le produit sera exposé à des dommages,
- Cela peut affecter négativement sa fonctionnalité,
- Ne pas utiliser le système pendant les travaux de maintenance

Selt sp. Z o.o. n'assume aucune responsabilité concernant les dommages résultant d'une utilisation non conforme.



L'utilisation du système à l'abri des regards peut entraîner des blessures graves ainsi que des dommages au système

6.1. INSTRUCTIONS POUR LES PERSONNES NON-PROFESSIONNELLES

Les personnes non-professionnelles sont celles à qui l'acheteur a confié des activités liées à l'utilisation courante, à l'hygiène et à la maintenance du produit.

Lisez attentivement cette documentation avant d'utiliser le produit.

Une connaissance précise de la documentation garantit un fonctionnement sans défaillance du produit.

Liste des activités pouvant être réalisées par les personnes non-professionnelles:

- exploitation régulière:
 - la réalisation d'activités qui ne modifient pas les performances du produit,
 - marche ou arrêt en appuyant sur les boutons de commande,
- la maintenance du produit est décrite dans la suite de la documentation.

6.2. CONTROLES TECHNIQUES, ENTRETIEN ET REPARATIONS

En raison de la sécurité des utilisateurs et du fonctionnement correct et le plus long de tous les mécanismes, le produit doit être inspecté périodiquement au moins tous les 12 mois.

Il est recommandé d'effectuer des contrôles périodiques des produits par des équipes de montage spécialisées

Les contrôles techniques sont effectués contre rémunération.

Les contrôles techniques consistent à vérifier le fonctionnement du produit, à ajuster les mécanismes et à remplacer les éléments consommables.

Les principales opérations effectuées pendant le contrôle technique périodique:

- Vérification:
 - de la fixation du produit aux éléments de construction,
 - de l'état technique des éléments amovibles du produit,
 - de l'état des câbles électriques du produit et vérification de leur raccordement à l'installation électrique,
 - de la tension des guidages par corde et son éventuelle correction,
 - des fixations par vis et par rivets,
 - de l'état technique du store, des rails de guidage et des joints,
 - de la fixation du mécanisme d'entraînement du produit (moteur, transmission à manivelle),
 - des performances du disjoncteur différentiel,
- Réglage éventuel et correction de la fixation de composants remplacés.

Remarques sur l'entretien continu:

La maintenance courante du système est effectuée par l'utilisateur seul.

Le produit doit être entretenu au moins une fois par an.

L'entretien des éléments visibles (accessibles) du produit consiste principalement à les maintenir propres, ce qui prolonge considérablement leur durée de vie.

Les principales opérations de maintenance du produit incluent:

- Vérification du bon fonctionnement de la remontée ou de la descente du store.
- Vérification du bon fonctionnement des interrupteurs de fin de course.
- Nettoyage des éléments du produit visibles et accessibles.

Nettoyage des pièces métalliques / en aluminium:

- Il est recommandé de nettoyer les salissures légères des surfaces métalliques / en aluminium avec de l'eau en ajoutant des agents nettoyants doux.

Dommmages au système dus à un ebtretien continu inadéquat.



- Il est interdit d'utiliser un nettoyeur haute pression, ainsi que des produits de nettoyage et des solvants, par exemple de l'alcool et de l'essence!
- L'utilisation des agents de nettoyage contenant du chlore, de l'ammoniac, du kérosène, de l'acétone des agents blanchissants pour nettoyer le système ainsi qu'à proximité de celui-ci est interdite, car cela risquerait de provoquer la corrosion.
- Il est interdit d'utiliser des outils tranchants (p.ex. des brosses métalliques), des produits nettoyants pouvant causer des rayures (p.ex. des poudres à récurer, des pâtes).
- Vous ne pouvez pas laisser pénétrer l'eau dans le rail supérieur du système.
- Ne tenez pas et ne tirez pas fermement le système ou ses éléments constitutifs.
- Ne pas déformer les lamelles.
- Ne remplacez pas les éléments endommagés par les substituts! Les pièces de détachées doivent être d'origine!
- Testez le fonctionnement du système! Faites attention au fonctionnement du système et en cas de comportement et de bruits inhabituels, signalez le problème au fournisseur immédiat.
- Les travaux de conservation en cours devraient être réalisés sur le système développé au maximum.

7. CONDITIONS GENERALES DE GARANTIE

Les conditions générales de garantie sont disponibles sur le site internet www.selt.com/doc-pl

En l'absence d'accès au site SELT les conditions de garantie peuvent être obtenues chez le représentant commercial SELT Sp. z o. o.

7.1. EXCLUSIONS DE LA GARANTIE:

La garantie ne couvre pas:

- Les dommages résultant du transport autre que le transport SELT Sp. z o. o.
- Les dommages résultant d'un stockage, d'une installation ou d'une maintenance non conforme au manuel d'installation et d'utilisation ou aux recommandations du Fournisseur, sauf si ces activités ont été effectuées par le Fournisseur ou à ses risques et périls.
- Les dommages résultant d'une utilisation non conforme au manuel d'installation et d'utilisation ou aux recommandations du Fournisseur.
- Les dommages mécaniques.
- Les dommages résultant de la refonte du système, à moins que la modification ne soit effectuée par le Fournisseur, à sa demande ou avec son consentement écrit.
- Les dommages répétés résultant de l'utilisation de l'appareil malgré un défaut initial remarqué, à moins que le Fournisseur n'en ait été informé et qu'il recommande de poursuivre l'utilisation. L'évaluation des causes de dommages est laissée à la reconnaissance rationnelle du Fournisseur. La réparation ou le remplacement de l'appareil en raison des dommages visés dans cet article peuvent être effectués par le Fournisseur contre rémunération.
- Les défauts résultant de l'usure normale de pièces du produit, telles que joints, lubrifiants, etc.
- Les réparations consistant en un réglage, un nettoyage et une lubrification.
- Les dommages électriques causés par la faute de l'utilisateur.
- Les dommages résultant d'une mauvaise installation du produit, effectuée par une société autre que le fournisseur.
- Les dommages causés par une réparation ou un réglage non autorisé.
- Les dommages survenant lors de l'utilisation du système dans de mauvaises conditions météorologiques.
- L'utilisation du système malgré des dommages aux composants..
- Les rotations irrégulières des lames pouvant se produire dans le cas de stores de façade modulaires entraînés par un moteur (fonctionnement de store non colinéaire dans un module particulier).
- « L'effet de flèche » susceptible de se manifester avec des stores étroits et hauts (2 mécanismes), qui se produit lorsque, lors de la remontée du store, la ficelle de l'échelette se place entre les lamelles et provoque une augmentation irrégulière de l'épaisseur du paquet à gauche et à droite.
- La flexion de la poutre inférieure, qui peut se produire lorsque les stores sont très larges,
- Avec des stores de hauteur significative, une fermeture incomplète des lamelles inférieures peut se produire, ce qui n'affecte pas le bon fonctionnement du système
- En raison des tolérances de production du constructeur et des propriétés physiques des éléments textiles utilisés, un comportement asymétrique des éléments coopérant dans un store ou un module concerné (par exemple, poutre inférieure) est admissible.
- Les dommages causés par des connexions électriques effectuées par des personnes non autorisées.
- Flexion des lamelles supérieures causée par l'interrupteur de dépassement de vitesse du moteur survenant lorsque la position finale supérieure du moteur est mal réglée. Le système avec l'option de lumière supplémentaire ne peut pas coopérer avec le système de commande utilisant l'option Sun Tracking.
- La peinture RAL 7016 mat utilisée par SELT Sp. z o.o. possède un agrément Qualicoat n° P-1281. La peinture est utilisée conformément à la fiche technique du produit. La peinture est spécialement choisie pour être très flexible - ce qui est indispensable dans notre processus de production et, par conséquent, est plus douce et peut donc être marquée de rayures sur sa surface résultant du transport ou de l'utilisation d'éléments peints - ce qui est inévitable.

Tolérances de fabrication:

En raison des tolérances de fabrication, des différences de longueur des tôles de protection et de leurs pliages jusqu'à 5 mm sont admissibles, comme indiqué sur les photos ci-dessous.

Les tolérances de fabrication ne constituent pas un motif de réclamations.



Photo 1. Pliage de la tôle

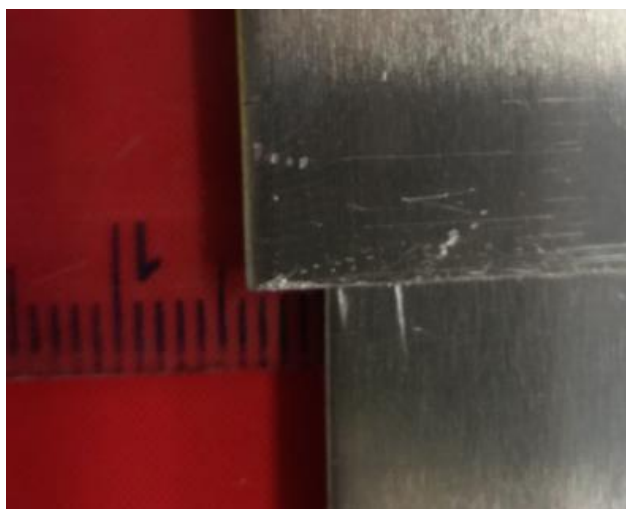


Photo 2. Longueur de la tôle de protection.

8. RECLAMATION / DEFAUTS TECHNIQUES

8.1. RECLAMATIONS

Procédure de faire une réclamation:

- Une réclamation concernant un produit ne peut être faite que par une entité qui a acheté le produit auprès du fabricant.
- Les conditions et le mode de traitement des réclamations sont précisés dans les conditions générales de garantie et les conditions générales de vente.
- Les conditions générales de garantie et les conditions générales de vente sont disponibles sur le site web : selt.com.
- Le client introduit une réclamation sur le Formulaire de Réclamation disponible sur la Plateforme B2B du fabricant. La réclamation doit être complète et détaillée.

Le formulaire de réclamation soumis autrement que via la Plateforme B2B, incomplet ou laconaire, y compris sans le numéro de facture, de commande ou de contrat spécifié, ne sera pas pris en considération.

8.2. DEFAUTS TECHNIQUES

En cas d'anomalies du système:

- Si possible, enrrouler le store et mettre hors service.
- Signaler immédiatement le défaut du produit à l'équipe d'assemblage spécialisée appropriée.

9. DEMONTAGE / ELIMINATION / LIQUIDATION DU PRODUIT



Un désassemblage incorrect du système peut causer des blessures graves et endommager le système.

Le désassemblage du système doit être sous-traité à une équipe de montage spécialisée ou à une personne possédant une formation en SST appropriée et possédant des connaissances dans le domaine de la récupération.

a) Élimination des déchets d'équipements électriques et électroniques

Après la fin de la vie du produit, pour le liquider, il est nécessaire de le désassembler et de trier les matériaux et les éléments conformément au Règlement du Ministre de l'environnement du 9 décembre 2014 sur le catalogue des déchets (J. O. 2014, pos. 1923).

Informations importantes sur l'élimination:



Conformément aux dispositions de la Loi du 11 septembre 2015 sur les déchets d'équipements électriques ou électroniques, il est interdit de placer des déchets d'équipement avec les autres déchets portant le symbole de la poubelle sur roues barrée d'une croix à déchets municipaux. L'utilisateur souhaitant se débarrasser des équipements électroniques ou électriques est obligé de les rapporter au point de collecte des équipements usagés.

Les obligations légales susmentionnées ont été introduites afin de limiter la quantité de déchets générés par les déchets d'équipements électriques et électroniques et d'assurer un niveau adéquat de collecte, de récupération et de recyclage. L'équipement ne contient pas de composants dangereux ayant un impact particulièrement négatif sur l'environnement et la santé humaine.

No	Objet	Base Juridique Européen	Base Juridique Polonaise
1	Déchets d'équipements électriques et électroniques	Directive du Parlement européen et du Conseil 2012/19 de l'UE du 4 juillet 2012 relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)	Loi du 11 septembre 2015 relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (J. O. 2015 pos. 1688)
2	Catalogue des déchets	Règlement (CE) n° 574/2004 de la Commission du 23 février 2004 modifiant les annexes I et III du règlement (CE) n° 2150/2002 du Parlement européen et du Conseil relatif aux statistiques sur les déchets	Règlement du Ministre de l'Environnement du 9 décembre 2014 sur le catalogue des déchets (J. O. 2014 pos. 1923)


b) Élimination de piles usagées


Pour démonter l'ancienne batterie, suivez les étapes dans l'ordre inverse de celui de l'assemblage. Pour éviter la contamination de l'environnement et les risques potentiels pour la santé humaine et animale, la batterie usagée doit être éliminée dans un conteneur approprié dans des points de collecte désignés. Ne jetez pas les piles avec d'autres déchets. Il est recommandé d'utiliser des systèmes de retour de batterie locaux et gratuits.

10. MARQUAGE ET ETIQUETAGE CE DU PRODUIT**10.1. CONFORMITE DU PRODUIT AVEC LA NORME CE**


Les produits fabriqués par la société SELT répondent aux exigences essentielles de la norme introduite par le Comité Polonais de Normalisation sous le numéro PN-EN 13659, ce qui est confirmé par la déclaration de performance du constructeur et le marquage CE ainsi que le marquage EN13120 (produits intérieurs) du produit. Afin de conserver cet état et d'assurer l'utilisation et la maintenance du système en toute sécurité, suivez les instructions de montage, d'utilisation et de sécurité d'utilisation.


10.2. INFORMATIONS ACCOMPAGNANT LE MARQUAGE CE**a) Marquage sur le produit:**


SELT Sp. z o. o. Opole, ul. Wschodnia 23A
EN 13659


SELT Sp. z o. o. Opole, ul. Wschodnia 23A
2006/42/CE

b) Marquage sur les documents accompagnants:


SELT Sp. z o. o. Opole, ul. Wschodnia 23A POLOGNE 12
<p style="text-align: center;">EN 13659</p> <p style="text-align: center;">Stores de façade C 50 L 250x250 destinés pour une utilisation en extérieur, Résistance au vent: classe 0 Résistance thermique supplémentaire: $\Delta R=0,0$ Facteur total de transmission d'énergie solaire g tot: 0,01-0,90* DWU 79 / ŻF / 2017</p> <p style="text-align: center;">Stores de façade C 50 L 400x400 destinés pour une utilisation en extérieur, Résistance au vent: classe 0 Résistance thermique supplémentaire: $\Delta R=0,0$ Facteur total de transmission d'énergie solaire g tot: 0,01-0,90* DWU 78 / ŻF / 2017</p>
* - pare-soleil de l'extérieur avec le vitrage de référence type C selon EN14501: 2005; des données détaillées en fonction de la couleur des lamelles sont présentées sous forme de tableau sur le site internet du Constructeur


SELT Sp. z o. o. Opole, ul. Wschodnia 23A POLOGNE 12
<p style="text-align: center;">Store vénitien extérieur C 50 (version par corde) 230V/ 50 Hz Puissance 90 à 210 W 10 / DZ/2017</p> <p style="text-align: center;">Store vénitien extérieur C 50 (version par corde) 230V/ 50 Hz Puissance 90 à 210 W 06 / DZ/2018</p>